

Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **11 (1859)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COUP-D'ŒIL
SUR LES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ JURASSIENNE
D'ÉMULATION,

pendant l'année 1859.

(Présenté à cette Société dans sa séance du 22 septembre 1859.)

Messieurs et chers collègues !

Comme les années précédentes, permettez-moi de vous esquisser à larges traits le tableau des travaux de la Société depuis notre dernière séance générale. En 1859, ces travaux comprennent toujours deux parties distinctes, les uns sont des œuvres originales, les autres consistent en rapports sur des ouvrages envoyés à la Société ou des productions récentes. Sur 35 études soumises cette année dans les sections, près de la moitié appartiennent à la première catégorie. L'histoire continue d'occuper la place la plus large. Les sciences surtout se ressentent du vide laissé dans nos rangs par la mort de Jules Thurmann : plus de maître pour former des disciples et ouvrir à la jeunesse la voie des investigations naturhistoriques. Nous suivrons dans ce tableau le même ordre que précédemment.

Histoire.

A tout seigneur, tout honneur. Le premier nom à inscrire dans cette revue est notre travailleur par excellence, l'infatigable M. Quiquerez. Ne m'en veuillez pas de cette préférence : est-ce ma faute si notre collègue, aux recherches patientes, devance pour ainsi dire l'ordre des temps dans notre pays et se place à la limite des âges historiques. C'est le cas encore aujourd'hui, de complicité cependant avec M. le Dr Uhlmann. Notre honorable confrère fit don à la Société d'une petite collection d'antiquités recueillies par ses soins au lac de Mosedorf, près d'Hofwyl, en 1856. Cette découverte avait déjà motivé une brochure de MM. Uhlmann et Jahn, qui, après MM. Keller et Troyon, sont venus jeter un jour plus vif sur une question qu'avaient contribué déjà à éclairer les fouilles de MM. Muller et Schwab, nos compatriotes. M. Quiquerez, dans un *Rapport* sur cet envoi, après avoir passé en revue ces travaux antérieurs, nous a décrit l'emplacement où l'on découvrit ces antiquités. Un millier d'instruments de pierre et d'os furent trouvés dans la couche inférieure des tourbes formant le fond du lac, que l'on avait abaissé de 8 pieds pour rendre ce terrain à l'agriculture. Cet emplacement de 70 pieds de long sur 50 de large, était occupé par des pilotis enfoncés de 5 à 7 pieds. Les objets découverts appartiennent aux trois règnes : au règne *minéral* les instruments de pierre faits avec des roches propres à la Suisse, les haches en serpentine, des objets en silex dont l'usage n'est pas facile à déterminer, des fragments de poterie informes et d'une pâte grossière ; au règne *animal*, des os d'animaux divers, des débris de cornes de cerf, parmi lesquels M. J. Pictet croit reconnaître le *cervus euryceros* de Cuvier, des coquillages du fond du lac ; au règne *végétal*, des morceaux de bois d'if portant encore l'empreinte de la hache de silex, des fruits de la *trapa natans* ; vestiges d'un monde éteint, témoignages de l'état primitif des peuplades qui habitèrent sur les bords de nos lacs à une époque antérieure à

notre âge historique , et assez semblables aux plus sauvages de l'Amérique et de l'Australie , dont les produits indiquent l'art le plus grossier et le plus rudimentaire. Non-seulement les lacs , mais les fleuves et les rivières présentent aussi en Suisse des traces de pareilles stations. Sur la rive droite de la Byrse , dans le défilé du Vorbourg , M. Quiquerez découvrit des objets identiques à ceux que nous avons signalés , des fragments d'os , de poterie ; de pierres taillées ; il en a joint quelques-uns à la collection de M. Uhlmann. La Société exprime ici publiquement sa reconnaissance à notre membre honoraire , et quant au travail de notre collègue , vu l'intérêt qu'il offre , il a sa place marquée dans les *Actes* de cette année. — Malgré leurs recherches multipliées , MM. Muller et Schwab n'ont pas dérobé au lac de Biemme tous ses secrets archéologiques. Il y a quelques mois , en faisant pour le Franco-Suisse des travaux de creusage au port d'été près de Landeron , des traces d'habitations lacustres parurent encore aux yeux étonnés. M. le professeur Gilliéron vous parlera aujourd'hui de cette découverte récente et M. Rode dans un travail sérieux , vous exposera ses idées sur l'état probable de ce peuple antéhelvétique et ses divers établissements.

Laissons de côté leurs successeurs , les Helvètes , et passons à cette domination romaine qui a laissé dans notre Jura bien d'autres souvenirs. M. Dupasquier nous reporte à la capitale des Rauraques dans son *Rapport sur la collection Schmidt au musée des antiques de Bâle*, par M. W. Vischer. Qui ne connaît de nom Schmidt , cet amateur distingué , consacrant plus d'un quart de siècle son temps et son argent à explorer cette grande ruine qui s'appelait Augusta Rauracorum. Plus heureux que bien des collecteurs passionnés , Schmidt n'avait pas à redouter qu'après sa mort les objets recueillis par lui avec un soin pieux , passassent sur terre étrangère ; il foulait le sol bâlois. Le musée de Bâle s'est rendu possesseur de la majeure partie de ces richesses , que M. Vischer décrit avec l'autorité du savoir. Ces objets se divisent en huit séries : monnaies , inscriptions , architecture , statues , armes , meubles et

instrumens, habillements et parures, objets funéraires. La 1^{re} série nous occupera quelques instants. Les médailles sont au nombre de 2258, dont 43 en or. 78 sont de l'époque celtique ; leur provenance est incertaine, 21 toutefois pourraient avoir été trouvées à Nunningen (Soleure) ; il y a quelques pièces de Nimes, de Vienne. M. Dupasquier rappelle à ce sujet que les peuples celtiques envoyaient volontiers leurs fils à Massilia, dans la Gaule méridionale. Les monnaies romaines, dont le quart est du temps de la République, sont au nombre de 2038. Deux faits ressortent de leur examen : la monnaie sous l'Empire suit les mouvements de la puissance romaine, et sa valeur intrinsèque augmente avec la consolidation du pouvoir. Augst cesse d'en fournir à partir de Théodose-le-grand ; les pièces d'Honorius et d'Arcadius ont une autre provenance. A l'examen des autres séries de la collection on se convainc que la vie industrielle était très-développée chez les Romains. Autre observation : les tombeaux découverts par M. Schmidt, à en juger par des indices certains, sont de la fin de la domination chrétienne et du commencement de la vie allémanique.

La croix, emblème du christianisme, retrouvée dans quelques tombes à Augst, modeste et obscure, allait bientôt briller radieuse au front des basiliques. La patrie d'Ison, Moutier-Grandval notamment, lui devra son éclat séculaire. A cette heure l'église collégiale n'est plus et sur son emplacement s'élève un temple digne de son aîné. Notre honorable collègue, M. Moschard, ayant cédé pour cette construction les ruines que vous avez visitées jadis et le local du cloître, la Société s'adressa à la commission nommée pour surveiller les travaux de déplacement et de bâtisse ainsi qu'au donateur qui s'était réservé les objets que l'on viendrait à découvrir, pour leur indiquer les pièces d'architecture, etc., dignes à conserver et les soins à prendre dans les fouilles. On émettait le vœu qu'un musée de la collégiale fut établi à Moutier. M. Quiquerez, qui avait pris l'initiative de ces demandes favorablement accueillies, voulut bien intervenir lui-même et donner des di-

rections aux ouvriers. Ces précautions ne furent pas inutiles ; en mai notre collègue nous adressa un *Rapport sur la découverte d'un tombeau à Moutier-Grandval*. Les feuilles locales et l'*Indicateur* de Zurich ayant déjà signalé le fait, nous nous bornerons à le mentionner. Cette tombe, placée au-dessous de la chaire, formée de pierres murées sur le sol sans autre fond que la terre, ayant pour couvercle quelques pierres sans inscription, renfermait les ossements d'un jeune prêtre. Il dut appartenir à une famille distinguée, à preuve un calice en argent fin (de 3 pouces de haut et 2 pouces 2 lignes de diamètre) et une patène (de 2 pouces de diamètre), qu'il portait sur sa poitrine. Sur la patène était gravé grossièrement un agneau pascal avec la croix. Le calice ressemble à celui de St-Germain et aux coupes qu'on voit sur les monuments antérieurs au 10^e siècle. Les travaux de terrassement ont aussi fait reconnaître à M. Quiquerez les fondations du monastère. — Bien avant l'église collégiale, était tombée la tour du temps de la reine Berthe, qui la décorait, et les cloches graves ou argentines qui appelaient les moines à la prière. Quelques-unes cependant de ces antiques *voix du ciel*, comme disent les poètes, résonnent encore dans mainte commune du Jura. M. Quiquerez nous en a dit un mot l'an passé et cette fois dans une *Excursion à Tavannes et Malleray*, dont il nous a rendu compte, il a ajouté une page à sa *Notice sur les cloches*. Les cloches de Tavannes ont vu de belles choses depuis des siècles ; elles ont peut-être sonné le tocsin quand Jean de Vienne marchait sur Bienne (1363) et quand il se faisait battre à Malleray ; elles sonnaient encore l'alarme au printemps de 1499, lorsque Bernard de Zerhein allait saccager la collégiale de Moutier ; elles tintèrent enfin, en 1534, la dernière messe et le premier prêche et Dieu sait tout ce qu'elles virent et appelèrent dès lors. Ces vénérables témoins des âges écoulés étaient destinés à la fonte ; par bonheur, la commune du Fuet et Bellelay s'en rendirent acquéreurs et les sauvèrent ainsi de la destruction. M. Quiquerez en donne une description et remarque que, si les cloches

des 14^e et 15^e siècles sont fort rares en France, plusieurs se trouvent encore dans notre pays. Dans la même course, notre collègue s'enquit des lieux où se livra la bataille de Malleray; on lui indiqua une prairie à l'Est du village, entre la route et la Byrse. Il chercha vainement des traces du château de Malleray-Tavannes, mais à l'Est de Pontenet, il reconnut les fondations de la maison-forte des nobles de ce nom, issus aussi des Tavannes. Le souvenir de la belle Spenderine n'est pas non plus perdu dans la contrée. — Bien autre qu'à Malleray, était la bataille qui se livra sur la même rivière à St-Jacques, en 1444. M. Quiquerez nous rappelle cette lutte des Titans helvétiques, en nous communiquant un *Acte relatif à la guerre de Bourgogne*, extrait des archives de Delémont, qu'il a publié dans l'*Indicateur* de Zurich. Par cet acte, daté d'Ensisheim le 18 septembre, Louis, Dauphin de France, prend sous sa sauvegarde l'Evêque de Bâle. Jean et Raoul de Ramstein, eux et leurs biens. Ce document n'a que dix lignes, mais le rusé Louis XI y vit tout entier.

M. Quiquerez nous transporte sur une autre scène dans sa *Notice sur les fortifications et la défense de Delémont aux 16^e et 17^e siècles*; pour changer de théâtre on n'en retrouve pas moins l'empreinte du temps. Durant les guerres qui eurent lieu en France à la suite de la réformation, l'Evêché fut traversé souvent par des bandes de huguenots levés dans les cantons réformés. De là des mesures de défense étaient prises nécessairement dans les villes; tout citoyen noble ou bourgeois, prêtre ou laïque, était soldat et devait être armé. En 1616 Delémont avait à fournir 233 hommes, et le contingent de la Vallée s'élevait à 700 hommes de pied et 80 cavaliers. La ville était entourée de fortes murailles et flanquée de tours; des galeries couvertes régnaient le long des murs. Chaque tour étaient munie de quelques pièces d'artillerie. En 1575, la ville étant menacée, tous les citoyens furent mis sur pied, même les chanoines de Moutier établis à Delémont depuis 1554; la ville avait alors 21 hoques et sous les armes 15 prêtres et 138 bourgeois. A cette *Notice* étaient joints un

plan des fortifications de Delémont à cette dernière date , et un autre *plan de Delémont et de ses édifices en 1725*, levé d'après les actes des archives et d'anciens plans.

Quelques communications ont trait au XVIII^e siècle. M. Mandelert a mis sous nos yeux une *lettre* latine adressée de Rome par le St-Office à l'abbé A. Monnin , en 1774, par laquelle il était accordé pour 5 ans au monastère le droit de lire les ouvrages des hérétiques pour les réfuter. — La pauvre abbaye touchait à son déclin pendant que se passaient les événements racontés par M. Dupasquier, dans un travail intitulé : *Ephémérides sur la révolution à Porrentruy, extraites de l'histoire de Bienne par M. Blösch*. Vous avez lu ces pages dans le *Jura*, et vous avez pu les apprécier. Après avoir suivi pas à pas l'historien biennois, notre collègue a élargi son champ d'étude , et , à la lumière de documents authentiques , entre autres, la *Relation fidèle* et la *Correspondance de Gobel*, il a essayé de jeter quelque jour sur cette époque orageuse de nos annales.

L'excellent ouvrage de M. Blösch ne fournit pas seulement des données nouvelles , des renseignements précieux aux études jurassiennes locales , c'est une monographie modèle qui provoquera des travaux identiques. Déjà un de nos collègues les plus actifs dans sa sphère modeste, M. Rode, tente, sinon une œuvre semblable, du moins de la faire éclore à Neuveville. C'est dans ce but qu'il a écrit pour le *Vignoble*, une *Esquisse neuvevilloise*, où il peint à larges traits l'histoire de la localité , s'arrête à quelques faits saillants , montre quelles richesses précieuses les archives renferment pour le chroniqueur , puis passe en revue, comme l'a fait M. Scholl pour Bienne , les institutions utiles de la *Bonneville*, comme ses fondateurs la nommèrent si bien. Remercions notre collègue de ce travail bien pensé et encourageons-le de nos vœux dans sa tâche laborieuse.

Quittant le domaine exclusivement jurassien pour la patrie suisse , nous aborderons quelques *Rapports* sur des productions de Sociétés indigènes , mais ici encore nous trouverons

à glaner pour l'histoire de l'Evêché. M. X. Kohler nous a rendu compte du 12^e volume des *Archives de la Société d'histoire suisse*. A côté de plusieurs travaux intéressants, notamment la *Correspondance du général Brune*, publiée par les soins de M. de Stürler, correspondance qui jette un jour nouveau sur l'occupation de la Suisse en 1793, nous avons remarqué dans un *Rapport sur l'histoire d'après des manuscrits anglais* l'indication de plusieurs documents relatifs à l'Evêché. En voici les titres : une lettre de Cromwell, du 29 mars 1654, aux cantons évangéliques et à leurs alliés, Bienne, Mulhausen; le concordat du 8 août 1620 entre l'archiduc d'Autriche et l'Evêque de Bâle, pour régler les limites de la juridiction ecclésiastique et de la séculaire du diocèse de Bâle ; un mémoire de l'Evêque Albert de Ramstein à l'ambassadeur de France touchant la Franche-Comté et l'Evêque, avec lettre de M. de la Barde, 24 juillet 1648.— M. Dupasquier nous a entretenu du *Berner-Taschenbuch* pour 1859, publié par notre honorable collègue, M. Lauterburg. C'est toujours un charmant recueil où se donnent la main l'histoire et la poésie, ces deux sœurs à nous si chères. Arrêtons-nous ici à trois figures, qui forment un tableau piquant de Berne à la fin du 18^e siècle : J. Rod. Wyss, poète, écrivain et pédagogue, représente l'action salutaire de l'intelligence sur un pays, aussi fit-il beaucoup pour l'instruction publique dans le canton ; Samuel Lutz est homme d'église, ferme croyant, ayant ses idées à lui ; il devient chef de secte et par son dévouement sans borne, de toute sa vie, avance la religion à son point de vue ; Louis de Buren, bailli de Lausanne en 1773, magistrat et soldat, homme de main et de conseil, fit tous ses efforts pour empêcher l'invasion de sa patrie par l'étranger ; il échoua, mais sa conscience n'eut rien à lui reprocher. Patricien et patriote, ces mots ne s'excluent pas, il eut été capable de sauver Berne, si cette ville eût pu l'être à cette époque.

Notons encore pour terminer cette revue historique, un travail de M. le pasteur Bernard sur *l'origine du pouvoir temporel de l'Evêque de Rome*, d'après Sismondi et Ranke. L'in-

surrection des Romagnes donnait à cette communication un cachet de circonstance.

Littérature.

Grâce à la section d'Erguel, la poésie a élevé la voix cette année ; nous l'en félicitons ; elle ne saurait trop se faire entendre quand elle a des organes comme MM. Krieg et Besson. La religion, qui donne à la lyre ses accords les plus sublimes, les a inspirés ; le premier nous a lu une pièce *sur le relèvement de l'homme* ; la pièce du second est intitulée : *Pensées de Pâques*.

Il n'y a pas eu d'étude proprement dite sur l'*histoire littéraire de l'Evêché*, mais bien communication d'un document s'y rattachant. M. Mandelert a découvert à Bellelay une pièce relative à 1740, que nous a présentée M. Quiquerez : c'est un de ces jeux de mots comme le *jeu de l'ombre*, mentionné ces années dernières. Ici tous les personnages jouant à cette époque un rôle politique, prononcent une sentence tirée de l'Écriture sainte, sentence de blâme ou de louange à leur rencontre. — Nous devons cependant rattacher à ce genre de travail, comme tableau du mouvement des études et des lettres à Porrentruy, une *Notice* de M. Quiquerez, *sur les élèves de l'Ecole centrale, à la fin de l'an 5 de la République*. Notre collègue, avec cette verve qui lui est propre, a passé en revue les principaux élèves, dit un mot sur leur carrière, observé judicieusement le contraste qui existe souvent entre les succès obtenus au collège et les goûts que montrent plus tard les lauréats. Parmi les élèves distingués se trouvaient des noms connus : MM. Vautrey, Kohler avocat, Th. Kuhn, Joliat, Rossel et le général Nègre. M. Quiquerez, en suivant le *programme des prix*, indique quels cours se donnaient et combien d'élèves les fréquentaient. En général, les cours de *dessin* étaient les plus suivis ; ceux d'*architecture* et d'*ornementation* réunissaient un grand nombre de maîtres-ouvriers de la ville, qui allaient y puiser des connaissances qu'on ne

dépensait point dans les anciennes écoles. On y voit figurer des charpentiers, des menuisiers, des tailleurs de pierre, des serruriers, des horlogers et des géomètres. — Quand l'*Ecole centrale* de Porrentruy fut transformée en *Ecole secondaire*, cet établissement perdit bien de son importance. On y remarque encore ce contraste entre les succès de l'élève et la carrière qu'il fournit plus tard, signalé par M. Quiquerez. Ainsi Léopold Robert, le grand peintre qui fréquenta notre collège l'an 12 et l'an 13, n'obtint jamais d'accessits pour le dessin, fut des derniers pour l'écriture ; par contre il avait l'an 12 le prix de géographie, et l'an 13 le premier accessit pour la musique. Ces notes furent communiquées à la Société par M. X. Kohler, dans une séance où il mit sous ses yeux la photographie d'un portrait à l'huile de Léopold Robert, en costume de collégien bruntrutain, fait l'an 13 à Porrentruy, par le professeur de dessin Bandinelli. Cette toile fut mise en lumière par M. Nicolet, qui voulut bien nous en offrir cette copie.

Les légendes sont de la littérature populaire ; en conséquence mentionnons ici la légende d'*Erguel* de M. Besson, de Renan, représentant une scène nocturne de chercheurs de trésors sous les ruines du vieux château. Toute légende a une source vraie ; celle-ci est réelle en tout point. Il y a deux ans, durant les fêtes de communion, bon nombre d'Allemands, armés de grimoires, se rendaient entre onze heures et minuit, au vieux château, et, par leurs conjurations, prétendaient forcer l'Esprit des enfers, gardien de ses trésors, à leur ouvrir le caveau mystérieux où ils puiseraient l'or à pleines mains. Beau thème pour tourner en ridicule ces croyances superstitieuses, encore répandues dans le peuple : notre collègue l'a fait avec la verve qui le distingue.

Les légendes mêmes ont une véritable valeur historique ; voyez quel parti en a tiré Rochholz pour celles du canton d'Argovie. Cet auteur aussi a montré le prix qui s'attache aux proverbes, ces médailles souvent séculaires qui portent l'empreinte d'un pays, d'un peuple. On a beaucoup écrit en France

ces derniers temps sur les proverbes, et cette étude intéressante a aussi inspiré à M. le pasteur Courvoisier quelques excellentes pages. Nous ne pouvons qu'analyser brièvement son travail étendu *sur les proverbes*, où il traite des proverbes populaires, de l'origine de quelques proverbes français, de leur valeur. « Proverbes, maximes, adages, dit l'auteur en commençant, synonymes qui indiquent une sentence vulgaire exprimée en peu de mots et qu'on a appelés : les échos de l'expérience des peuples ou du peuple. On a dit : « tout le bon sens du monde est dans les proverbes. » C'est donc une raison pour ne pas les dédaigner. Brunel le pense, mais pour être universels, tous ne font pas règle, comme l'observe Ch. Nodier. Les proverbes, fruit de la raison pratique et non de l'imagination, sont une philosophie populaire : phrases succinctes, piquantes, quelquefois énigmatiques et par là offrant plus de charme. Erasme, l'auteur des *Adages*, en faisait grand cas. Si les proverbes sont parvenus jusqu'à nous à travers tant de siècles et de révolutions, ils le doivent en général à leur caractère de vérité ; d'individuels en naissant ils sont devenus peuple. Lord Russell a pu dire : « Le proverbe est le bon sens d'un seul homme qui devient la sagesse de tout un peuple. » Quelques proverbes se perdent dans la nuit des temps. M. Courvoisier voit l'origine des proverbes français dans les poèmes des troubadours, Lafontaine, Molière et d'autres auteurs, plus souvent encore dans des anecdotes amusantes, &c. Outre leur importance comme souvenir historique, les proverbes ont aussi un intérêt linguistique, ils représentant la langue des nations. Les proverbes de plus offrent une synonymie curieuse. Passant au côté moral des proverbes, M. Courvoisier les divise en six classes : 1^o ceux qui sont indifférents sous ce rapport, mais ne le sont pas météorologiquement parlant ; 2^o ceux qui exposent un fait sans préjuger sa moralité, intéressants néanmoins ; 3^o ceux qui renferment de précieuses leçons, catégorie très-utile et édifiante ; 4^e ceux qui sont mauvais et doivent être rejetés, comme renfermant une morale relâchée. M. Courvoisier met toujours l'exemple

à côté du précepte. Ces proverbes enchaînés l'un à l'autre, si divers de forme, de ton, de couleur, donnent à son étude un attrait qui explique le succès qu'elle a obtenue en section d'Erguel. Malheureusement le temps nous manque pour glaner en champ si riche ; rappelons seulement le suivant, qui a un cachet historique : « Nous sommes de Berne ; » c'était rendre hautement témoignage à la puissance de cette ancienne république.

Un écrit populaire, *Le livre du village, almanach du Valais*, publié sous les auspices de M. L. de Bons, a été l'objet d'un *Rapport* de M. X. Kohler. Il a présenté plusieurs années de cet almanach, de nature à porter de bons fruits dans le canton où il paraît. Les articles en sont intéressants et bien choisis ; l'agréable s'y mêle à l'utile. Les notices roulent successivement sur l'histoire, la statistique, la législation, la médecine, les écoles, l'agriculture. Il serait à désirer que le Jura possédât des almanachs semblables. Nous avons appris avec satisfaction que quelques-uns de nos collègues d'Erguel projetaient un livre pareil pour le Vallon ; tous les sociétaires, j'en suis persuadé, s'associeront aux paroles d'encouragement que je leur adresse en ce jour.

A la *critique littéraire* appartiennent quelques *Rapports* de M. X. Kohler, notamment sur *Il pensero, poésies maximes* de M. Amiel. Le genre gnomique, aimé des anciens, qui refleurit avec succès au 17^e siècle et dans lequel se distingua notre compatriote Mathieu, pour cela cité par Molière, a bien inspiré le professeur genevois. Il excelle à enchâsser dans un quatrain une pensée juste et profonde ; on pourrait lui adresser ici, comme pour d'autres productions, un reproche que beaucoup prendraient pour une louange, c'est de montrer trop d'esprit. Ses maximes se divisent en trois séries : *Expérience* (81), *Morale* (78), *Contemplation* (92). Nous devons signaler le magnifique sonnet consacré par le poète à Michel-Ange et à Milton, les *formidables ancêtres de son Penseroso* ; se mettre sous un tel patronage en de pareils vers c'est dire sa valeur. — M. X. Kohler a encore sous le titre de *Bulletin littéraire*,

publié dans la *Suisse* plusieurs articles critiques ; citons ceux sur *Léopold Robert*, les *Poésies de Vuy*, la *Chaine de marguerites* et la *Langue simplifiée* de M. Parrat.

Philosophie et Education.

La section d'Erguel, fidèle à ses bonnes habitudes, classe toujours la *philosophie* parmi ses travaux de prédilection ; depuis des années nous lui devons de voir figurer dans notre cercle d'activité cette branche importante du savoir humain, qui, sans elle, nous ferait presque complètement défaut. Cette année M. le pasteur Revel s'est mis à l'œuvre et nous a présenté une esquisse très-bien pensée sur les avantages de la méditation, sujet de circonstance s'il en fut jamais dans notre siècle, vérité dont tous les hommes d'étude devraient être pénétrés quand ils prennent la plume.

Avant donc que d'écrire, apprenez à penser,

disait, dans le grand siècle, le législateur du Parnasse français, et qu'aurait-il dit de nos jours où les livres se succèdent avec la rapidité que la vapeur imprime aux trains de nos voies ferrées. M. Revel a traité la question de haut et sous son véritable jour. Un auteur anglais, Emerson, a dit : « Nous négligeons nos idées et nous les retrouvons dans les livres ; c'est un travers ordinaire à ceux qui étudient, ils lisent trop et ne pensent pas assez. » Lire prodigieusement, beaucoup écrire par réminiscence et imagination plutôt qu'avoir médité à fond son sujet, est le travers du siècle. Or, la gymnastique de l'esprit, c'est la méditation, non la lecture. Dans les sciences exactes et historiques celle-ci est sans doute de toute nécessité, mais il n'en est plus ainsi dans le domaine philosophique. La pensée, repliée sur elle-même, comme le laboureur sur la charrue, doit se creuser son sillon ; elle s'ouvre la voie qu'elle doit suivre et insensiblement apprend à s'élever dans les régions sereines de l'idée. Sans doute cette œuvre primesautière et individuelle ne donnera pas les résultats que la lecture des

grands penseurs peut procurer, mais on en tirera plus de profit et après l'on comprendra mieux les écrivains de premier ordre. *Méditer* n'est pas *rêver*, c'est le travail de la *raison* non de l'imagination. Méditons, nous lirons après. Lire beaucoup et ne pas penser, c'est tuer l'imagination, rétrécir le cercle de ses idées en s'enrichissant de celles des autres. On devient ainsi une espèce de dictionnaire de conversation sans profit réel pour soi-même. A-t-on une question à traiter, nulle idée neuve ne se présente, quand les idées d'autrui arrivent en foule, et l'on pille sans s'en douter, en croyant innover. On se justifie quelquefois de ce travers en disant que les idées manquent, mais comme l'a dit le bon Lafontaine :

Travaillez, prenez de la peine
C'est le fonds qui manque le moins !

Il en est des facultés de l'esprit comme de toutes les autres, l'exercice est nécessaire. Point de réussite sans un travail opiniâtre. *Labor improbus omnia vincit*. La manie de lire beaucoup sans méditer tue aussi l'individualité et l'indépendance ; quelle opinion, quelles convictions peut avoir un homme qui ne pense que par les autres ? Finissons par un mot de Pascal, le penseur par excellence : « on est mieux convaincu par les raisons que l'on a trouvées soi-même que par des arguments d'autrui ; l'homme qui pense peu n'a jamais de solide conviction. » — Tels sont les principaux délinéamens du travail de M. Revel.

On rattache volontiers à la *littérature* ces courtes maximes, renfermant plus de sens que de mots et cachant de grandes vérités sous leur forme piquante, véritables *boutades* de l'esprit, comme les appelle un maître du genre, M. Petit Senn ; elles appartiennent cependant à la *Morale*, cette branche de la philosophie. Suivant les traces du solitaire de Chêne, M. Vernier, dans ses pensées errantes intitulées : *Par vaux et par monts*, a su parfois se rapprocher des modèles alliant la concision à la justesse ; aussi la Société heureuse de cette primeur a-t-elle voulu que le public partageât sa

bonne fortune, et à sa demande l'auteur consentit à les publier dans le *Jura*.

L'éducation continue de fixer l'attention de plusieurs de nos collègues : deux ouvrages notamment nous ont été soumis par M. Dupasquier et ont été l'objet de *Rapports verbaux*. C'est d'abord un travail de M. Morf, *der Sprachunterricht in der Volksschule*. Il est remarquable à bien des égards. Le développement de l'intelligence, d'après cet auteur, précède l'étude des formes grammaticales. Le maître emploie, pour atteindre son but, les récits à la portée de l'enfant, puis, ceux-ci expliqués, il passe à l'examen des verbes, substantifs, etc., que renferme le texte. Notre collègue dit qu'il serait bien de donner par fragments aux régents l'ouvrage de M. Morf pour les initier au mouvement pédagogique ; on est sous ce rapport chez eux trop en arrière de ce qui se fait en Allemagne. Un système d'enseignement mixte est avantageux. Le rapport de M. Dupasquier donna lieu à quelques observations : M. Friche, entre autres, tout en rendant justice aux bonnes intentions de M. Morf, regarde sa méthode comme plus théorique que pratique. L'enseignement de la langue est insuffisant. Les essais d'application tentés à l'école normale n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Le second ouvrage dont nous a entretenu M. Dupasquier est le *Traité d'instruction civique*, publié à Lausanne par S. Blanc, Ce genre d'instruction n'est ni assez connu, ni assez apprécié dans le Jura ; il comblerait cependant, dans les campagnes surtout, une lacune importante. N'est-il pas triste en effet de penser que les trois quarts peut-être des citoyens ne connaissent pas la constitution cantonale et moins encore les institutions fédérales. Ce manuel conviendrait : il traite de l'histoire suisse au point de vue politique, de la constitution fédérale, des institutions cantonales dans la Suisse française en particulier, des droits publics et généraux, donne un aperçu sur l'économie politique et se termine par la *Science du bonhomme Richard*. Quelques changements devraient être opérés si l'on admettait ce livre dans le canton de Berne, mais ils sont peu importants.

M. Maître fit remarquer aussi, tout en entrant dans les vues du rapporteur, qu'il est à regretter que cet ouvrage trop étendu sur certains points, le soit trop peu sur d'autres, ce à quoi on remédierait facilement. La Société adopta la proposition faite par M. Dupasquier de renvoyer, avec recommandation, l'examen de cet ouvrage à la commission du synode de district de Porrentruy.

Un travail d'un genre différent nous fut encore présenté par notre honorable collègue : une *Nouvelle méthode de conjugaison des verbes*. La mode est actuellement d'innover dans l'enseignement de la langue. La France avait bien à faire et était fort en arrière de l'Allemagne, cela est vrai, mais tous les moyens proposés sont-ils bons et ne risque-t-on pas un peu de changer le certain contre l'incertain en allant trop brusquement en besogne : c'est ce que l'avenir apprendra. En éducation surtout il faut tenir à la maxime du sage : *In medio stat virtus*. Excusez ces observations, hors-d'œuvre peut-être déplacé et que nous suggère moins le travail à résumer que la tendance bonne en elle-même de l'époque. M. Dupasquier nous a présenté en commençant des données générales sur l'enseignement suivi dans les écoles primaires; il n'est pas assez rationnel, on y sacrifie trop à la mnémonisation et à la routine. Dans la plupart des écoles les verbes irréguliers sont un écueil contre lequel viennent se briser les efforts des maîtres ; les élèves n'étudient guère au-delà et ne peuvent vaincre ces difficultés. Cependant en procédant rationnellement dans l'étude des verbes il y aurait grande économie de temps et surtout d'ennui. Pourquoi quatre conjugaisons en français, quand plus des neuf dixièmes des verbes suivent le modèle *er* ? c'est une mauvaise copie des 4 conjugaisons latines, elles-mêmes d'origine moderne. M. Dupasquier propose d'adopter une seule conjugaison. Les verbes se diviseraient en deux classes : ceux qui conservent partout le radical, et ceux qui l'altèrent dans la conjugaison. Après cette lecture plusieurs observations furent présentées, la principale émettait le doute qu'avec la méthode simplifiée on obtint d'aussi brillants résul-

tats On exprima aussi à M. Dupasquier le désir de lui voir faire un grand tableau de la conjugaison unique, tableau où seraient encore portées les exceptions, ce qui permettrait d'embrasser d'un coup-d'œil toute la méthode et d'en rendre l'application plus facile.

Sciences naturelles.

La géologie, depuis la mort de J. Thurmann, est toujours peu représentée dans notre *Rapport* ; il est à regretter que les amis de cette science ne nous fassent que très-rarement communication de leurs découvertes. Grâce à un homme de talent qui, malgré sa jeunesse, s'est déjà fait un nom en géologie, et est occupé en ce moment à préparer la publication des derniers travaux paléontologiques du savant jurassien, nous comblerons une regrettable lacune. On vous a dit un mot l'an passé de la *Description géologique du Haut-Jura*, par M. Etallon ; M. le Dr Scheidler a fait de ce travail l'objet d'un *Rapport* spécial. Nous ne nous arrêterons pas à la description orographique de la contrée, nous donnerons seulement le résumé de la faune des terrains jurassiques. Il y a dans le Haut-Jura 912 espèces, tandis que le Salinois n'en présente que 323 et le Bugésien 269. Les étages les plus riches sont le corallien, 375, l'oxfordien, 200, le bathonien, 117 et le portlandien, 115.

Deux communications ont trait à l'*hydrographie*. M. Hisely nous a présenté la *Carte des mesurages de la profondeur du lac de Biemme*. Cette profondeur est de 255 pieds entre Docher et Lattrigen, 260 entre Douanne et Taüffelen, entre Poudeille et Locroz 220 pieds et enfin entre Neuveville et Cerlier de 105 pieds seulement.—M. X. Kohler nous a soumis un travail de M. Fournet, de Lyon, intitulé : *Hydrographie souterraine*. L'auteur y traite des complications hydrographiques des environs de Porrentruy. M. Fournet a tenté cette esquisse « parce qu'en vertu de sa complication le régime hydrographique de Porrentruy résume la plupart des autres phénomènes

nes mentionnés dans son travail, en comprenant de plus le rôle d'une terre végétale suffisamment perméable pour rivaliser avec les orifices absorbants des masses calcaires. » Le savant lyonnais présente des idées nouvelles sur Creugena et décrit dans les plus grands détails tous les accidents hydrographiques de la contrée.

En *botanique* nous avons à mentionner le *Rapport* de M. Vernier sur la *Flore des environs de Belfort*, par M. Parisot. Cette flore comprend 836 espèces. Je n'insisterai pas sur ce travail dont il vous sera donné lecture tout à l'heure.

En *météorologie* nommons aussi un *Rapport* que nous a présenté M. Durand sur les *observations météorologiques d'Aarau, en 1858*. On remarque notamment qu'à l'époque la plus froide de cette année, en novembre, le maximum de froid ne fut à Arau que de 6° centigrades, pendant que nous en avons 11° à Porrentruy.

Le même sociétaire, dont les *mathématiques* sont toujours l'étude de prédilection, comme vous vous en convaincrez aujourd'hui, crut trouver dans la brochure de M. Albrecht, sur *l'application des aérostats aux chemins de fer*, à propos du chemin du Rigi, une explication du parallélogramme des forces sur un plan incliné, chose très-possible du reste, et il se réserva d'examiner le système suivi par l'auteur. Malheureusement M. Albrecht, regardant le problème comme démontré, ne présente point dans son travail le côté théorique et passe de suite à la pratique. M. Durand dès lors vit sa tâche achevée, mais il se convainquit à la lecture de ce travail que ce système n'est pas une impossibilité.

La *sybviculture & l'agriculture* font partie des *Sciences physiques et naturelles*, mais vu leur application, il serait mieux de les classer parmi les objets d'*utilité publique*. Nous en parlons ici cependant; ce sera une transition naturelle à cette rubrique.

La Société doit des remerciements à M. Marchand, professeur à Zurich, car il n'oublie pas son pays. Suisse avant tout, il est toujours bon Jurassien, et quand arrivent les vacances, il

vient au milieu de nous se fortifier à l'air natal, et ne manque aucune séance de la Société d'émulation, où il apporte le tribut de ses lumières et de son expérience. Nous lui devons une communication intéressante, d'une grande portée, et qui prouve une fois de plus comme la science vient au secours de la pratique ; c'est la réponse à cette question, sujet du *Rapport* présenté par lui à la Société forestière suisse : *Comment suppléer au manque de chêne pour les traverses de chemins de fer?* Soyez forestier comme M. Marchand et la réponse est facile ; écoutez plutôt notre honorable collègue, remarquez toutefois que c'est par l'entremise d'un profane, mais le professeur de Zurich est si clair, si *élémentaire* au besoin, que chacun peut saisir au passage ses démonstrations. En pareil cas on doit rechercher des essences aussi bonnes que le chêne et de nature à le remplacer. Deux se présentent, offrant, outre sa bonté, une croissance rapide et l'ubiquité : le mélèze et le pin sylvestre. Avec le mélèze on aura en 40 ans ce qu'on obtient en 80 avec le chêne. Originaire des Alpes, il descend dans la plaine et y prospère à certaines conditions. Les mélèzes croîtront en forêts claires, jamais serrées, et pures. Ils réussissent semés isolément dans d'autres bois ; ils ne veulent pas d'un air stagnant, d'un sol humide et marécageux. Voulez-vous un exemple de la belle croissance de cet arbre ? Glovelier vous en témoignera. M. Tavel en ayant fait semer quelques-uns dans le Jura, un mélèze planté en 1818 avait en 1840, 18 pouces de diamètre. Le mélèze prospérera dans tout le Jura à peu près, sauf à le planter isolément dans les coupes ; aussi dans 30 ans pourra-t-on en avoir considérablement pour les traverses de chemins de fer. Le pin sylvestre a beaucoup de qualités du mélèze. Il peut dans bien des cas venir en forêts serrées et, à 50 ans, donner des tiges pour traverses. Ces deux arbres sont d'une culture facile ; le pin se sème sans difficulté, le mélèze de même se transplante sans peine. On objecte que jeunes, ces arbres ne sont pas bons, mais c'est une opinion émise par des forestiers de cabinet, l'expérience prouve le contraire. — Pour être ar-

chéologue, M. Quiquerez ne néglige pas l'agriculture et les sciences qui s'y rattachent ; il aimera peut-être à relater chemin faisant quelque vieux souvenir, *miscabit utile dulci*, mais pour autant ses remarques seront précieuses, témoin son travail *sur les mines et les forges du Jura*. Notre collègue nous a lu l'*Histoire d'un chêne*, deux fois séculaire, abattu récemment près de Bellerive. Après avoir fait la part de l'historien, rapporté de quels évènements cet arbre avait été témoin, dans la guerre des Suédois, en 1740, en 1793, en 1815, il nous a traduit par des chiffres ce que valait ce géant des forêts. En 1859 il avait 230 ans et mesurait, quand on l'abattit, sept pieds de diamètre. Les observations faites sur la croissance de ce chêne lui donnent 1 pied de diamètre à 33 ans, 2 à 55 ans, 4 à 100 ans, 6 à 180, 7 à 225. Sa crue avait été retardée entre 1684 & 1713, puis il avait repris sa première vigueur jusqu'à 150 ans, où commença la période de décroissance. Quant au produit de cet arbre, le voici : une bille de 10 pieds de longueur, cubant 224 pieds ; une seconde de 14 pieds cubant 160 ; 20 grosses branches, dont quelques-unes cubaient 20 pieds ; 5 toises de bois de bûches, plusieurs quintaux d'écorces, de copeaux, &c., équivalant à environ 16 toises de bois à brûler. Ce fait seul suffirait à prouver combien la culture du chêne était avantageuse pour le pays.

On s'est occupé d'*agriculture* dans plusieurs séances de la Société à Porrentruy ; malheureusement nous ne pouvons former que des vœux, donner notre appui moral, mais il ne dépend pas de nous que l'agriculteur sorte de sa routine, tourne les yeux vers la Suisse et fasse progresser la terre qu'un sol fécond lui fait croire le *nec plus ultrà* de la production. Il nous a été adressé de Frauenfeld les statuts d'une *Société suisse d'agriculture* ; M. Cunier, chargé de présenter un *Rapport* sur cette question, nous a proposé, ce qui a été adopté à l'unanimité, de prendre en considération la mise en relation avec cette Société, tout en renvoyant à la réunion générale une décision définitive à cet égard. — MM. Choffat et Kohler ont aussi échangé une correspondance avec M. R. d'Erlach, tou-

chant la fondation de la *Société d'agriculture de la Suisse romande*, qui conviendrait mieux que toute autre à nos contrées. Le nom du Jura avait d'abord été omis dans le règlement constitutif et M. d'Erlach voulut bien réclamer en notre nom. C'était là, comme nous l'a prouvé une lettre de M. Cornaz, un oubli bien involontaire, venant de notre position, du peu de rapports que nos agriculteurs ont, comme les Jurassiens en bien d'autres choses, avec la Suisse française. Cette omission fut réparée immédiatement et la Société reçut des circulaires pour le *Concours agricole de Payerne*. Nous résolûmes de nous y intéresser, de faire un *Appel* à nos compatriotes, pour les engager à prendre part à cette fête de l'agriculture romande, de laquelle il tirerait profit. M. Choffat a rédigé un *Appel* que le *Jura* a publié dans ses colonnes. Quelques-uns de nos collègues se rendirent au *concours de Payerne* et en revinrent très-satisfaits. — M. d'Erlach nous fit part aussi du regret qu'il avait éprouvé de voir les Conseils fédéraux rejeter le projet peu dispendieux avec le personnel existant, de créer au *Polytechnicum* une chaire d'agriculture dont le besoin est généralement senti, et il nous transmit ses vues à cet égard, demandant à la Société son appui moral, si elle le juge convenable. Une discussion qui eut lieu alors prouva mieux encore le bien fondé de cette opinion et les membres de Porrentruy décidèrent de traiter la question dans la presse suisse. La Société ferait bien, nous le croyons, d'adresser une nouvelle demande dans ce but aux Chambres fédérales.

Intérêt public.

Les questions d'*utilité publique* sont chaque année l'objet de communications plus nombreuses. Nous avons à enregistrer pour 1859, des études sérieuses, des rapports intéressants sur des faits d'une haute gravité, sur des institutions qui méritent à juste titre de fixer l'attention.

M. Krieg a lu un travail de longue haleine intitulé : *La crise horlogère*, sujet malheureusement d'actualité, quand

l'auteur l'écrivait. Notre collègue n'est pas seulement un poète, vivant dans l'idéal, se repaissant de chimères, comme dit le vulgaire, mais il est homme, il a du cœur, et lorsque ses frères souffrent il sait compâtrer à leurs maux, et sonder la plaie à fond pour la cicatriser d'une main sûre. M. Krieg, avant d'aborder la crise horlogère de 1859, ou plutôt l'état de souffrance où se trouve cette industrie depuis deux ans et demi, a cru devoir jeter un coup-d'œil rétrospectif sur le Vallon et comparer l'état de cette contrée maintenant et il y a 50 ans. Au commencement du siècle, l'agriculture était dominante, la simplicité régnait dans les mœurs comme au foyer domestique, il y avait peu d'horlogers, mais d'excellents, travaillant sur commande, pour l'exportation, et gagnant beaucoup. Aujourd'hui tout a changé de face: l'agriculture, toutes les professions sont aux mains de personnes étrangères au Vallon; le luxe, les dépenses ont remplacé l'antique simplicité; chacun est horloger exclusivement; on fabrique tant bien que mal dans des proportions excessives, à preuve un village fabrique 40,000 montres en un mois et il est admis que l'horlogerie suisse et franc-comtoise s'élève à un million cent mille montres par an. Au milieu de cette situation a éclaté la crise de 1857. On doit lui attribuer plusieurs causes: 1° Les faillites considérables qui eurent lieu en Amérique produisirent immédiatement leur effet sur le Vallon qui travaille essentiellement pour les États-Unis; 2° le changement qu'a subi le commerce depuis 20 ans: on fait l'exportation au lieu de travailler sur commande; 3° le morcellement des parties, en multipliant les bras, en facilitant les apprentissages, a enlevé des hommes à tous les états pour en faire non des horlogers, mais des faiseurs de mauvaises montres; 4° l'établissement de plusieurs fabriques d'ébauches; il n'y a plus de régulateur à l'excès de zèle des fabricants; 5° loin de cesser toute fabrication de montres à cylindre qui ne se vendent plus, on persiste à en produire contre raison; 6° l'on a gâté les prix: les petits établissements vendent leurs montres à perte aux courtiers qui vendent au dehors à meil-

leur compte que les grands établissements, ceux-ci sont forcés de baisser leurs prix et partant le salaire de l'ouvrier ; 7° la dissémination de l'horlogerie en dehors de ses limites naturelles ; en Amérique même elle prend une extension considérable, triste perspective pour le Vallon qui exporte là ses produits.

Maintenant, se dit M. Krieg, qu'attendre de l'avenir ? l'horlogerie reprendra-t-elle son ancienne prospérité ou est-elle perdue dans notre pays ? Ni l'un ni l'autre, elle entrera dans les conditions d'une industrie non privilégiée ; l'horloger aura un état, dont il pourra vivre avec de l'économie. L'horlogerie se monopolisera, ce qui est dans les tendances de notre siècle appelé le *règne des actions* ; les petits fabricants redeviendront ouvriers dans les grandes maisons seules assez fortes pour établir. Les fabricants devront chercher de nouveaux débouchés pour l'exportation. De ces conditions nouvelles que résultera-t-il ? Le Vallon rentrera dans une situation normale, verra l'affluence des étrangers diminuer, et ses enfants s'occuper d'agriculture, se livrer aux carrières libérales et aux métiers. La moralité gagnera avec le manque de superflu. Mais, il faut l'avouer, la transition sera pleine de souffrance. — Dans un second travail, M. Krieg s'est occupé encore de cette question majeure pour le pays. *Un remède aux souffrances de l'horlogerie* est la suite naturelle de la composition précédente. Persuadé que plus tard cette industrie ne pourra plus occuper toute la population fixe des communes, notre collègue se demande par quoi il faudrait la remplacer. La réponse est facile, par l'agriculture. Pour y ramener la classe pauvre il propose l'établissement de maisons de travail. Celles-ci diffèreraient des maisons essentiellement horlogères et industrielles ou des maisons de refuge, et auraient un caractère agricole. Les communes possèdent des fonds d'hospice considérables et des terrains non cultivés. Ne devraient-elles pas établir de ces écoles d'agriculture pour les enfants pauvres sur les terres communales et donner ensuite des parcelles de terre aux bourgeois ainsi élevés, qui pour-

raient par ce moyen subvenir à leur subsistance ? Dans les écoles d'agriculture on pourrait en même temps enseigner aux garçons les états ordinaires, et aux jeunes filles les travaux du sexe. On aurait ainsi une pépinière d'artisans, de domestiques, dont le pays a un besoin urgent. A cette esquisse M. Krieg a joint un aperçu sur plusieurs établissements de charité, parmi lesquels il distingue, en vue des résultats, la Société du Locle pour l'abolition de la mendicité. — Une discussion a suivi cette communication intéressante ; la section d'Erguel, en remerciant M. Krieg de son œuvre, en s'associant à sa pensée, en approuvant tout-à-fait l'enseignement de l'agriculture aux enfants pauvres, ne partage pas entièrement les vues de notre collègue. Plusieurs membres préféreraient la vie de famille à un internat ; de plus le partage des biens communaux offrirait de grandes difficultés.

L'établissement de *chemins de fer* est pour le Jura une question vitale. On s'en est occupé beaucoup en 1859, en dehors il est vrai de notre Société ; nous nous y intéressons vivement néanmoins et chacun de nous reconnaît que de là dépend l'avenir du pays. Plus heureux que Porrentruy et Delémont, Bienne voit les voies ferrées sillonner en tous sens sa belle plaine, et Neuveville est à la veille d'avoir le tronçon qui reliera par le littoral l'Est-Ouest au Franco-Suisse. Nos chers collègues neuevillois, dans la séance de janvier, ont traité du chemin de fer qui les concernait. Il s'agissait alors du raccordement des deux lignes et de l'établissement de la gare sur territoire neuchâtelois près de Landeron et non à la Neuveville, ce qui aurait porté préjudice à cette localité. M. Revel fit part des négociations qui avaient eu lieu à Berne à cette époque et n'avaient pas abouti, mais qui auraient chance de réussite si la commune et les habitants prenaient une part d'actions à l'Est-Ouest en rapport avec les avantages qui en résulteraient pour la localité. Notre collègue conseillait vivement cette participation à l'Est-Ouest. Cette Société est dirigée par un de nos concitoyens ; son siège est à Berne, centre probable de toutes les autres administrations de chemins de fer, quand une fusion

entre elles sera opérée. Cette manière de voir fut approuvée par les sociétaires. M. Tschiffely fit observer que, comme maire de Neuveville, il a dû, avant d'engager la commune à une prise d'actions, prendre des renseignements auprès de la direction de l'Est-Ouest sur l'emplacement de la gare, et qu'en cas de réponse favorable, il ne doute point qu'un montant d'actions suffisant soit pris par la municipalité et ses concitoyens.

Mais si Neuveville prend intérêt aux chemins de fer, il ne néglige pas pour autant les richesses que lui offre le sol, ses vignes dont les produits sont justement estimés. Nos collègues se sont occupés de la création d'une *section viticole*, ayant pour but de perfectionner dans la contrée la culture de la vigne, à l'instar de semblables institutions qui existent à Gléresse, à Douanne et dans le canton de Neuchâtel. L'idée première de cette œuvre utile partit du *Vignoble*; cette feuille ne pouvait mieux justifier son titre. Par les soins du bureau local on reçut des renseignements de Douanne, les statuts et règlements de la confrérie des vigneron de Vevey, des sociétés de la banlieue de Neuchâtel et de St-Blaise, ces derniers avec notes explicatives de M. le notaire Sunier. Examen fait de ces divers règlements, on regarda comme plus applicables à la Neuveville les statuts de St-Blaise, qui pourraient convenir moyennant quelques légers changements. La section de Neuveville chargea son bureau de lui présenter un projet de règlement. Après l'avoir discuté, elle provoquera une réunion des propriétaires de vignes de la commune et le soumettra à leur acceptation, s'ils trouvent cette fondation utile.

Après ces questions purement jurassiennes, il me reste à vous parler d'une Société cosmopolite, ayant pour base le christianisme, vous verrez après cela si le collègue qui nous parla de cette œuvre eut tort d'émettre le vœu de la voir se répandre aussi dans nos contrées. Vous vous rappelez peut-être deux *adresses* que publièrent, il y a quelques années, les journaux français : l'une au roi de Suède, était relative à l'expulsion de ce royaume de six dames coupables d'avoir embrassé le catholicisme; l'autre, au Saint-Père, réclamait

contre le rapt du jeune Mortara et demandait la réintégration de l'enfant à ses parents. Ces pièces étaient calmes et dignes. Inconnue la veille, l'association d'où elles émanaient, acquérait le lendemain une honorable publicité. Cette Société n'était autre chose que l'*Alliance chrétienne*, fondée en 1853, dont le premier président, remarquez-le, fut un Suisse, M. James Odier, et dont la direction est actuellement aux mains d'un compatriote, M. Monin-Japy. Quand il s'agit de grandes choses, de belles actions, au-dedans comme à l'étranger, on retrouve toujours les enfants de notre libre patrie. M. X. Kohler a mis sous nos yeux les statuts et les publications de cette Société. Elle a pour but la mise en action de ces trois principes : amour de Dieu, amour des hommes, amour de J.-C.; pour l'atteindre elle a recours à trois moyens : 1^o pratiquer la charité envers tous les hommes, sans distinction de culte, ni de nationalité ; 2^o donner l'éducation et l'instruction aux enfants et surveiller les apprentis selon l'esprit de l'*Alliance* ; 3^o propager et défendre ses principes par des publications et des conférences. De là un conseil, divisé en trois comités : 1^o de bienfaisance, 2^o des écoles et du patronage, 3^o pour l'exposition des principes de l'*Alliance*. Cette association tout utilitaire et vraiment chrétienne progressa rapidement. En 1856 elle comptait déjà en France 772 membres, et à Genève 28 adhérents ; de ce nombre MM. le général Dufour, Cherbuliez, professeur, Naville, Dr Galiffe & Gaberel. Les rapports annuels donnent les résultats les plus satisfaisants. Ainsi pour nous borner à 1856, le comité de bienfaisance assistait cette année 112 familles. N'est-ce pas qu'une association si belle, ayant pour base la *tolérance chrétienne*, porterait de bons fruits dans notre Jura ?

Messieurs et chers collègues !

J'ai terminé le Rapport sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation ; je n'y ajouterai que quelques mots.

Nos relations avec les Sociétés suisses et étrangères se sont maintenues sur le meilleur pied, ont augmenté même.

Plusieurs dons ont continué de nous arriver, et notre bibliothèque dont vous aurez *enfin* le catalogue dans quelques mois avec les *Actes* de 1859, vous montrera que nos relations joignent l'utile à l'agréable.

Plusieurs sections n'ont eu guère de séances en 59 ; l'ensemble de celles-ci est de 13 pour l'année ; c'est peu, mais le rendu-compte annuel vous a prouvé que néanmoins, s'il y a relâchement sur certains points, il y a eu d'autre part redoublement de zèle, ces derniers mois surtout. Ne nous décourageons donc point et allons de l'avant.

Puis, il faut le dire, il en est des sociétés un peu comme des collégiens. Après avoir bien travaillé de longs mois, on cède au besoin d'avoir quelques jours de congé. Douze ans déjà nous ont vus à l'œuvre ; quelques sections ont pris des vacances. Bien, qu'elles leur profitent ; et qu'en 1860 il y ait entre toutes une noble émulation pour l'étude.

Sous ce rapport comme sous tant d'autres, nous partageons la manière de voir de nos collègues de l'Erguel, en vue du peu de zèle apporté aux réunions bimensuelles. Je lis dans leur protocole de 1959, au dernier paragraphe : « La persévérance est toujours récompensée, et il serait trop triste qu'un foyer d'étude, s'éteignît dans notre petit pays. Faisons comme Gédéon, contentons-nous d'être en petit nombre et surtout évitons l'isolement, car c'est la mort. L'esprit devient étroit alors, il cède aux préjugés qui ne peuvent se dissiper que dans un contact fréquent avec des hommes de cœur et de pensée. Le zèle pour les études scientifiques se refroidit si l'on n'a pas l'occasion de communiquer ses travaux. Qui prendrait la peine de s'appliquer à une rédaction soignée sans la prévision d'une séance où le travail sera lu, critiqué, apprécié ? »

A ces lignes, je n'ai rien à ajouter. Que notre cri de ralliement pour 1860, au retour de cette belle fête de Neuveville, soit : COURAGE & PERSÉVÉRANCE !

X. KOHLER.